
Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Émissions de True Crime : quels facteurs attirent les personnes résidant en Belgique à regarder des programmes télévisés présentant des actes violents ou hors la loi?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Chodé, Lola

Promoteur(s) : 20322

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie, à finalité spécialisée

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/16992>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



LIÈGE université

**Droit, Science Politique
& Criminologie**

**Émissions de True Crime : quels facteurs attirent les personnes
résidant en Belgique à regarder des programmes télévisés
présentant des actes violents ou hors la loi ?**

CHODE Lola

Matricule étudiant : S204017

Promoteur : Monsieur Serge GARCET

*Travail de fin d'études réalisé en vue de l'obtention du Master en Criminologie
à finalité spécialisée*

Année académique 2022-2023

Remerciements

Pour commencer, je tiens à sincèrement remercier mon promoteur, Monsieur Garcet, pour sa disponibilité et pour ses précieux conseils lors de la rédaction de ce travail de fin d'études.

Je souhaite également remercier les nombreuses personnes qui ont répondu à mon questionnaire.

Merci aussi à Pauline pour la correction de cette rédaction.

Enfin, je voudrais adresser mes pensées à ma famille, mes amis, ainsi qu'à mon conjoint pour leur soutien et leurs encouragements durant l'entièreté de mes études supérieures.

Table des matières

Résumé	1
Introduction	3
2. Corpus théorique	4
2.1. Définitions	4
2.2. Historique du True Crime.....	4
2.3. La fictionnalisation du réel.....	5
2.4. L'intérêt pour le True Crime	6
2.5. Les femmes et le genre True Crime	7
3. Objectif et question de recherche	8
4. Méthodologie.....	9
4.1. Stratégie d'échantillonnage	9
4.2. Procédure.....	10
4.3. Mesures	10
5. Résultats	12
5.2. Pourquoi regardez-vous ou ne regardez-vous pas ce genre d'émissions ?.....	13
5.3. Comment vous sentez-vous ?.....	15
5.4. Emissions de télévision et séries de fiction	15
5.5. Les facteurs qui plaisent, les programmes et les thématiques abordées	16
5.6. Les figures de l'émission, les catégories de victimes et d'auteurs	18
5.7. Situation géographique et faits divers récents	18
5.8. Questions supplémentaires	20
6. Discussion	22
6.1. Les résultats.....	22
Les données démographiques des participants.....	22
Les consommateurs d'émissions criminelles	22
Les personnes ne regardant pas d'émissions criminelles	25
6.2. Les forces et faiblesses de cette recherche	25

Forces de cette recherche :	25
Faiblesses de cette recherche :.....	26
8. Conclusion.....	27
9. Bibliographie.....	29
Annexe 1	32
Annexe 2	43
Annexe 3	43

Résumé

Objectif : cet article s'intéresse aux facteurs qui donnent aux téléspectateurs l'envie de visionner des émissions de *True Crime*. Quels éléments les attirent à regarder des émissions relatant des faits immoraux voire remplis de violence ? Peu d'études officielles s'intéressent aux variables motivant le visionnage de ces émissions, mais selon le rapport de MEDIAMETRIE sur l'audience des émissions criminelles, celles-ci sont extrêmement consommées.

Méthode : pour ce faire, un questionnaire à destination des téléspectateurs d'émissions criminelles a été partagé en ligne. Les personnes ne regardant pas ce genre de contenus pouvaient également y répondre afin de nous éclairer sur ce désintéret, bien que cela ne soit pas le but premier de notre recherche.

Notre échantillon est composé de 225 participants vivant en Belgique. Cet échantillon est non-probabiliste de type accidentel.

Résultats : notre échantillon accorde une importance élevée aux thématiques abordées. L'ancienneté des faits et les acteurs de l'enquête représentent des variables importantes. Les sujets sont attirés par des caractéristiques propres aux émissions de *True Crime*.

Conclusion : différents facteurs propres aux émissions criminelles expliquent l'attrait pour ce genre de programmes. D'autres variables influencent l'envie de regarder ce genre de contenus. Les femmes visionnent davantage ces émissions criminelles que les hommes.

Mots-clés : true crime – émissions criminelles – attrait – documentaire criminel – téléspectateurs

Introduction: This article focuses on the factors that drive viewers' desire to watch True Crime. What attracts the public to watch broadcasts about immoral and violent events? Few official studies are interested in the variables motivating the viewing of these programs, but according to the MEDIAMETRIE report on the audience of criminal programs, these are extremely consumed.

Method: To do this, an online questionnaire was shared with viewers of criminal programs. People who did not look at this kind of content could also answer in order to shed light on this lack of interest even if that is not the primary purpose of our research. Our sample consists of 225 participants living in Belgium. This sample is not accidental.

Results: Our sample places high importance on the themes addressed. The seniority of the facts and the actors in the survey are important variables. Subjects are attracted to features specific to True Crime programs.

Conclusion: Various factors specific to criminal programs explain the attractiveness of these types of

programs. Other variables influence viewers' desire to watch this kind of content. Women watch more criminal programming than men.

Keywords: true crime – criminal programming – appeal – criminal documentary – viewers

Introduction

Cela fait de nombreuses années que le *True Crime* passionne la population. (Durham, Elrod, & Kinkade, 1995)

Les médias modernes permettent de diffuser plus massivement des émissions criminelles qui rencontrent un franc succès auprès des téléspectateurs.

Plus récemment, une série Netflix a connu une belle audience : la série *Monstre : L'histoire de Jeffrey Dahmer*. En effet, celle-ci a été l'une des séries les plus visionnées de la plateforme (Girard, 2023). Elle relate l'histoire du tueur en série de Milwaukee qui a sévi dans les années 80 aux Etats-Unis. Cette série retrace et met en scène plusieurs de ses meurtres.

C'est à la suite de ce succès que je me suis posé les questions suivantes : « Qu'est-ce qui attire les personnes dans ce genre de contenus ? Pour quelles raisons le public s'entête-t-il à regarder des émissions et des séries exposant des faits si violents ? ».

De plus, je me sens personnellement concernée par ce sujet. Effectivement, je suis moi-même visionneuse de documentaires criminels. Il me semble intéressant de mettre en lumière les raisons qui motivent les personnes à regarder ces émissions de *True Crime*. C'est effectivement un fait de société actuel, de plus en plus de documentaires et d'émissions télévisées se penchent sur le vécu de meurtriers. Des séries de fiction expliquant et retraçant ces parcours criminels voient également le jour. "*La plupart des sociétés, peut-être toutes, trouvent le meurtre et les meurtriers d'un intérêt irrésistible*". (Schmid) Les audiences de ces émissions sont quant à elles toujours importantes. Selon MEDIAMETRIE, les audiences moyennes pour *Faites entrer l'accusé* et *Enquêtes criminelles* sont, respectivement, de 1,1 million et 700 000 téléspectateurs. (Colcombet, 2019)

Le but de cette recherche est de mettre en avant les facteurs qui motivent le public à visionner ces émissions. De ce fait, nous avons créé un questionnaire à choix multiples qui a été partagé par le biais des réseaux sociaux. Ce formulaire interroge aussi bien les personnes adeptes de ce genre de contenus que les personnes qui, au contraire, ne sont pas forcément intéressées par ces émissions. Bien que le principal objectif de cette recherche soit de s'intéresser aux facteurs qui motivent les téléspectateurs à visionner ces émissions, il était également pertinent de prendre en compte l'avis du public défavorable aux documentaires criminels afin d'explicitier les raisons de leur désintérêt pour ces programmes.

Vous trouverez dans un premier temps la revue de littérature qui se finalisera par l'élaboration d'hypothèses. Ensuite, nous développerons la description complète de la méthodologie adoptée pour réaliser cette recherche, les résultats et leurs analyses. Finalement, une discussion des résultats ainsi qu'une conclusion clôtureront ce travail.

2. Corpus théorique

2.1. Définitions

Penchons-nous sur la notion de *True Crime*. En traduction littérale, *True Crime* signifie : « criminalité réelle ». D'après Murley (2008), le *True Crime* désigne des histoires centrées sur des événements criminels réels, des préjudices et sur le système de justice pénal. Le *True Crime* est à l'origine un genre de documentaire télévisé. Il est également possible de retrouver ce genre dans les romans ou les podcasts.

En ce qui concerne les émissions criminelles, Zahid et Terrada (2023), définissent les magazines télévisés consacrés à la criminalité comme suit : « *Un genre télévisuel qui est sous-forme d'une émission périodique qui traite, raconte et explique une multitude d'affaires criminelles et judiciaires, qui dure une heure à deux environs. L'émission est animée soit par un présentateur ou une présentatrice accompagné(e) d'un chroniqueur judiciaire et avec l'intervention de plusieurs invités. Le magazine fait recours à un grand nombre de reportages, à des interviews, des images d'archives, d'extraits d'articles ou de journal télévisé, des résultats d'expertises, etc.* »

2.2. Historique du True Crime

L'intérêt et la curiosité que nous accordons aux affaires criminelles ne sont pas récents. Durant des centaines d'années et jusqu'au 20^{ème} siècle, les foules se rassemblaient pour assister aux exécutions publiques. Ce voyeurisme avait pour fonction de montrer l'application de la justice. (Foucault, 1975)

Du 16^{ème} au 18^{ème} siècle, un grand nombre de revues de rue et de ballades citaient des faits criminels. Aussi, elles démontraient le point de vue du malfaiteur afin de tenter de comprendre son fonctionnement psychologique. (Burger, 2016)

Au siècle suivant, de plus en plus de rubriques de faits divers apparaissaient dans les journaux. Les lecteurs tombaient sur des articles dont les critères ne correspondaient pas à ceux des autres rubriques.

Par la suite, le journal télévisé a vu le jour au 20^{ème} siècle. L'essor de l'information à la télévision a permis, et notamment dans les années 50, de présenter des faits criminels. En effet, un récit criminel par mois y était présenté. Les faits relatés provenaient généralement d'autres pays, ce qui faisait naître chez le téléspectateur la sensation de vivre sur un territoire davantage sécuritaire. (Secail, 2012)

Les faits divers n'ont pas toujours été appréciés par le public. En réalité, une grande partie des téléspectateurs rejetaient ce genre d'informations. La guerre venait de marquer les esprits par sa violence et sa division, un enjeu de moralisation était donc d'actualité. Aussi, les faits divers criminels engendraient la crainte d'une possible valorisation de comportements antisociaux et d'une mauvaise influence pour les plus jeunes. Malgré cette désapprobation par la majorité, la première rubrique de

réécrits criminels a vu le jour en 1958. Elle visait davantage à comprendre les causes de l'acte criminel plutôt qu'à le condamner. (Secail, 2012)

Le roman non fictionnel *In Cold Blood* de Truman Capote publié en 1966 est considéré comme le premier livre de genre *True Crime*. Son récit retrace les meurtres d'une famille américaine en 1959. (Clarke, 2018)

Pourtant, selon Harold Schechter (2012), considérer que le genre *True Crime* est né avec *In Cold Blood* est une conception erronée. En effet, deux ans avant la publication du livre de Capote, une anthologie des histoires de vrais crimes qu'Edmund Pearson écrivait pour des magazines a été publiée. La notion de *True Crime* est apparue pour la première fois en tant que genre dans ce recueil.

Depuis 2010, nous pouvons constater une augmentation des histoires de *True Crime*. Cela est notamment dû au fait que différentes plateformes et supports se sont intéressés à ce genre, tels que Netflix, Youtube, ou des plateformes de podcasts.

2.3. La fictionnalisation du réel

Selon le dictionnaire *Larousse*, la fictionnalisation se définit comme suit : « *Créer une fiction, littéraire ou cinématographique, à partir d'éléments réels qu'on se réapproprie par le travail de l'écriture.* »

Les émissions de faits divers et plus précisément les émissions criminelles, sont présentées à la télévision dans un cadre d'informations. Celles-ci permettent au public d'en apprendre davantage sur une affaire criminelle connue ou non, de découvrir les avis d'experts ainsi que l'appareil judiciaire et policier. Pourtant, le but sous-jacent est sans conteste le divertissement. C'est pourquoi les émissions relatant des faits criminels introduisent une part de fiction dans leurs récits. En effet, les images et les dialogues présentés ne sont pas tournés lors du déroulement des faits, ce sont des reconstitutions et des conversations scénarisées. Ce phénomène est connu sous le nom d'*infodivertissement*, qui fait référence au partage d'informations via différents canaux médiatiques mélangeant fiction et faits réels. (Yardley et al, 2016).

Afin de développer un récit qui tienne en haleine les téléspectateurs, la narration est scénarisée grâce à l'intervention de journalistes qui débattent de manière informelle sur l'affaire présentée, ou par le biais d'un narrateur qui expose les faits en s'adressant directement au public. Des procédés visuels sont mis en place afin d'assurer une ambiance « froide ». Les images de reconstitution tendent à romancer le récit afin d'accrocher le téléspectateur au programme. (Suard, 2014)

Il semble important de fictionnaliser ces émissions qui exposent les téléspectateurs à une vision brutale de la société. C'est grâce à ce processus que ces programmes continuent à être produits et visionnés. De

fait, les réalisateurs arrivent à « romancer » une réalité violente et mortuaire qui pourrait de prime abord heurter le public, et ce, même si leur curiosité anime leur volonté à visionner ces émissions.

La façon de raconter les faits divers dans les émissions destinées au *True Crime* s'articule autour d'une chronologie des faits bien précise. Le présentateur commencera son émission par un bref exposé des faits afin d'orienter le téléspectateur sur les principaux faits. Ce dernier pourra également suivre et comprendre l'entièreté de l'histoire grâce à cela. Il poursuivra par l'histoire en elle-même depuis son commencement et/ou il développera le parcours de vie de l'auteur des faits. Toutes ces explications sont généralement accompagnées d'images d'archives ou d'images de reconstitution, ce qui permet d'illustrer toutes les informations qui sont données au public. (Spies, 2005)

L'histoire est souvent narrée et exposée comme étant une fiction. Comme l'a souligné Suard (2014), les émissions adoptent une ambiance froide, une musique de polar, les dialogues sont scénarisés et les images de reconstitution rejouent la scène telle que l'on peut se l'imaginer. Dans l'émission « Faites entrer l'accusé », la fictionnalisation est à son paroxysme. Nous retrouvons effectivement le présentateur déambulant dans les rues, filmé, se rendant dans le bureau d'un des avocats de l'affaire. Cette technique de narration est semblable au champ lexical retrouvé dans des films policiers. (Spies, 2005)

Précisons tout de même que malgré ces « mises en scènes », l'authenticité de l'histoire est respectée. Le but de la fictionnalisation est d'attirer l'attention du public et de rendre le récit intéressant. Les journalistes, les acteurs judiciaires, les proches, les témoins, les victimes ou même les auteurs des faits appuient généralement la vérité en livrant un témoignage à l'émission.

2.4. L'intérêt pour le True Crime

Les émissions criminelles offrent aux téléspectateurs une certaine intimité visuelle des faits, puisque l'histoire leur est présentée dans un contexte privé, dans leur salon par exemple, devant leur télévision, tablette ou autre support. Les émissions relatives au *True Crime* offrent au public une proximité et une distance avec le meurtre. (Murley, 2018)

Selon Scott Bonn, le genre *True Crime* resterait populaire auprès de la population car il susciterait un sentiment de peur. Le plaisir ressenti lors du visionnage de ces émissions serait, selon lui, à mettre en lien avec le plaisir éprouvé lorsque l'on regarde un film d'horreur. (Bonn, 2016) D'autres parlent « *d'un besoin paradoxal de se rassurer en se faisant peur* » (Cerquiglini, 2022)

Le fait de pouvoir identifier des « héros » conforte les téléspectateurs par rapport à ce sentiment de peur et permet au sentiment de sécurité de reprendre le dessus. (Zirinsky). En effet, ces « héros » sont

représentés par les forces de l'ordre et par les scientifiques qui développent les raisons pour lesquelles le crime s'est produit et les moyens qui ont été mis en œuvre pour mener leur enquête.

D'après Linda Holmes, le genre *True Crime* serait plus une quête de sens concernant le comportement humain qu'une étude d'actes criminels. (Holmes)

David Fincher est le producteur de la série Netflix « *Mindhunter* », celle-ci retrace le parcours de trois agents du FBI désireux d'en apprendre davantage sur la psychologie criminelle. Lors d'une interview donnée par le magazine « TIME », il a avancé que selon lui, le *True Crime* connaît un grand succès car le public pouvait agir comme un détective derrière son écran et donc, tenter de comprendre les raisons qui poussent les humains à se comporter d'une telle façon. (Bonn, 2016)

L'intérêt porté au *True Crime* par la population en général peut également être expliqué par la volonté d'éviter d'être victime d'un crime en appréhendant mieux le phénomène. (Buss, 2005) L'étude de Vicary et Fraley confirme cette affirmation. En effet, la majorité des participants a avancé préférer les récits proposant l'apprentissage d'une ou de plusieurs technique(s) permettant de se soustraire à un possible futur agresseur. (Vicary & Fraley, 2010)

Le genre *True Crime* présente à son public le passage à l'acte d'une personne dite « banale » sur une autre personne également « banale », et ce, que l'histoire soit représentée dans les romans, les articles ou encore dans les émissions télévisées. Cette proximité entre nous, lecteurs, et ces individus nous amène à nous positionner en tant que victime ou auteur. C'est cette *projection* qui est susceptible d'à la fois fasciner et effrayer une personne appréciant le *True Crime*. (Cerquiglini, 2022)

2.5. Les femmes et le genre True Crime

Une étude menée par Vicary et Fraley en 2010 démontre que les femmes sont davantage intéressées par les récits de *True Crime* que les hommes. (Vicary & Fraley, 2010) Cette étude était portée sur les livres de genre *True Crime* mais, Vicary a affirmé que les observations réalisées en 2010 seraient identiques pour la décennie actuelle et concerneraient autant les livres, les podcasts, les émissions télévisées et les documentaires criminels. (Grande, 2021)

Concernant les podcasts, Bolling & Hull ont réalisé une étude avançant que les femmes étaient de plus grandes auditrices de podcasts criminels que les hommes. (Bolling & Hull, 2018) Ces deux études parviennent à la même conclusion ; les femmes seraient plus intéressées par le genre *True Crime* que les hommes. Ce constat m'amène à avancer l'hypothèse selon laquelle les émissions criminelles seraient davantage visionnées par le genre féminin que masculin.

3. Objectif et question de recherche

Ce travail a pour objectif d'identifier les facteurs présents dans ces émissions qui attirent le public. Quels éléments attirent les téléspectateurs ? Quelles thématiques les intéressent dans ce genre d'émissions ? Comment se sentent-ils face à ce contenu ?

Différentes hypothèses sont citées dans ce travail. Certaines ont vu le jour grâce à la théorie consultée, d'autres suites à des observations personnelles.

1^{ère} hypothèse : les personnes appréciant et regardant ce genre d'émissions sont attirées par la volonté de comprendre comment et pourquoi l'auteur est passé à l'acte. Cela est notamment possible grâce à l'interventions d'experts.

2^{ème} hypothèse : les personnes appréciant et regardant ce genre d'émissions sont principalement attirées par les détails propres au passage à l'acte et à la vie intime des protagonistes.

3^{ème} hypothèse : les femmes regardant ce genre d'émissions sont plus susceptibles d'éprouver de l'intérêt et de l'amusement que de l'anxiété ou du désintérêt.

4^{ème} hypothèse : les femmes visionnent davantage ce genre d'émissions que les hommes.

4. Méthodologie

Au départ, pour la réalisation de ce travail, l'idée était de mener une recherche qualitative afin de pouvoir rencontrer les participants et approfondir la discussion. Après réflexion, des risques non négligeables persistaient, comme par exemple le fait que les participants ne puissent pas expliciter ce qui les attire réellement avec des arguments détaillés et pertinents. Dans ce cas-là, mon analyse n'aurait pas pu être approfondie.

Une recherche de type quantitative a donc été privilégiée. Celle-ci peut être définie comme : « *L'analyse quantitative désigne l'ensemble des méthodes et des raisonnements utilisés pour analyser des données standardisées (c'est-à-dire des informations dont la nature et les modalités de codage sont strictement identiques d'un individu ou d'une situation à l'autre). Ces données résultent souvent d'une enquête par questionnaire mais peuvent également être produites par le codage de documents d'archives, de dossiers administratifs, de sources sonores ou visuelles.* » (Martin, 2021)
« *S'appuyant sur des méthodes statistiques (qui sont conçues comme des outils d'analyse des grandes séries de données), l'analyse quantitative produit des informations chiffrées (pourcentages, probabilités, effectifs, ratios, classifications, indicateurs de liaison...). [...]* » (Martin, 2021)

Le design de cette recherche est explicatif. D'après le site ISO Standards, nous pouvons définir recherche explicative comme suit : « *La recherche explicative est une méthode de recherche qui explore pourquoi quelque chose se produit lorsque des informations limitées sont disponibles. Il peut vous aider à mieux comprendre un sujet donné, à déterminer comment ou pourquoi un phénomène particulier se produit et à prédire les événements futurs.*»

Comme dit précédemment, le but de cette étude est de comprendre pourquoi les téléspectateurs d'émissions criminelles apprécient ce genre de programmes. Pour mieux saisir ce phénomène, nous allons nous intéresser aux caractéristiques que présentent ceux-ci

Le temps de passation du questionnaire est relativement court puisqu'il ne comporte que 25 questions (voir annexe 1). Le fait de réaliser un questionnaire de type quantitatif partagé via les réseaux sociaux a permis à un nombre assez conséquent de personnes d'y répondre (225 personnes). En ayant recours à un questionnaire de type qualitatif, partager le questionnaire auprès d'un échantillon de cette taille n'aurait sans doute pas été possible.

4.1. Stratégie d'échantillonnage

Afin de récolter les données, nous avons opté pour un échantillonnage non-probabiliste. Ce type d'échantillonnage est défini comme : « *L'échantillonnage non aléatoire est une méthode qui consiste à sélectionner des unités dans une population en utilisant une méthode subjective (c'est-à-dire non aléatoire). Comme l'échantillonnage non probabiliste ne nécessite pas de base de sondage complète,*

c'est un moyen rapide, facile et peu coûteux d'obtenir des données. » (CANADA STATISTIQUE, 2021)

Nous avons dû établir les critères nécessaires à la participation de cette recherche afin que notre échantillon corresponde à cette stratégie. Par conséquent, les personnes admissibles à notre recherche devaient parler français et résider en Belgique. Les participants pouvaient être des visionneurs d'émissions de *True Crime* ou au contraire, des personnes n'appréciant pas ce genre d'émissions. Bien que notre travail se penche principalement vers les personnes intéressées par les émissions criminelles, obtenir l'avis du public ne se passionnant pas pour ce genre de programmes paraît également pertinent. En effet, cela nous procure l'opportunité de confronter les avis divergents.

L'échantillon final se compose de 265 personnes, dont 48 hommes et 177 femmes. Les participants ont été informés du fait que leurs réponses demeureraient confidentielles et strictement utilisées dans le cadre de cette recherche. Nous pouvons décrire la méthode d'échantillonnage comme étant accidentelle, puisque les individus n'ont pas tous le même pourcentage de chance d'être sélectionnés. Toutes les personnes ne disposent pas d'internet, et plus particulièrement des réseaux sociaux (dans ce cas précis, le réseau social Facebook). « *L'échantillon accidentel fait appel à des techniques qui semblent relever du hasard mais pas du hasard mathématique puisque certains individus n'auront aucune chance d'être sélectionnés. La sélection est basée sur la présence de l'individu dans un lieu et un temps choisis subjectivement.* » (Andre, 2020-2021)

4.2. Procédure

Le questionnaire issu de cette recherche a été partagé par le biais des réseaux sociaux, plus précisément via Facebook. L'annonce accompagnant le questionnaire mentionnait l'objet d'étude, les critères nécessaires à la participation ainsi que la garantie de confidentialité et d'usage unique concernant les réponses reçues. En créant un formulaire en ligne via Google Forms, aucun moyen n'est mis à disposition pour déterminer l'identité des participants, cette mesure de confidentialité reste assurée. L'annonce a été partagée à plusieurs reprises sur cette plateforme et j'ai également véhiculé l'information oralement, afin de maximiser le nombre de réponses.

En ce qui concerne la rédaction des réponses, une copie du questionnaire a été envoyée à Monsieur Garcet, dans le but d'obtenir son approbation de publication du formulaire. Monsieur Garcet a suggéré de modifier la formulation de certaines phrases, ce qui a été fait.

4.3. Mesures

Le questionnaire est divisé en trois parties.

Dans la première partie, les participants étaient invités à fournir leurs données démographiques : sexe, âge, emploi, et localité. L'enquête se penchait sur la fréquence de visionnage des émissions de *True*

Crime. En fonction des réponses, les participants devaient justifier les raisons qui les poussent à en visionner fréquemment, exceptionnellement, ou au contraire, pas du tout.

La suite de cette première partie se concentrait sur les ressentis des téléspectateurs, sur leurs préférences en matière de programmes télévisés, qu'il s'agisse de séries de fictions ou d'émissions criminelles factuelles, et sur les raisons précises de ces préférences.

La deuxième partie concernait uniquement les participants qui avaient répondu par les items « exceptionnellement » ou « plusieurs fois par mois/semaines/jours » à la question concernant les fréquences de visionnage. Les autres participants étaient invités à se rendre à la fin du questionnaire afin de le valider.

L'objectif de cette seconde partie était de mettre en avant les éléments qui attirent les téléspectateurs dans ce genre de programmes. La première question était à choix multiples et s'intéressait aux facteurs appréciés des participants quant aux émissions criminelles, comme la narration ou les images de reconstitution. La deuxième question, toujours à choix multiples, se penchait sur les sous-genres des programmes relatifs au *True Crime* qui pouvaient les attirer : les émissions de reconstitution ou les crimes non-élucidés par exemple.

Aussi, nous nous sommes souciés des thématiques abordées par ces programmes, en demandant aux participants de sélectionner la ou les thématiques qu'ils préféreraient : meurtres, terrorisme, pédophilie, etc. Il nous semblait également important de penser aux figures présentes ou aux catégories de personnages qui seraient susceptibles d'intéresser le téléspectateur : la victime, l'auteur de l'acte ou les acteurs de l'enquête.

Pour clôturer cette seconde partie, l'échantillonnage s'est penché sur le rapport entre la situation géographique des faits criminels décrits dans une émission de *True crime* ou l'apparition récente de faits divers et l'intérêt du téléspectateur envers celle-ci.

Enfin, la troisième partie leur a été présentée sous forme d'échelle de Likert. Les réponses étaient présentées comme suit : de l'item « pas du tout d'accord » à l'item « tout à fait d'accord » en passant par les possibilités « pas d'accord », « sans avis » et « d'accord ».

Cette dernière partie comportait six questions. Les personnes ayant répondu « jamais » à la question sur les fréquences de visionnage ne devaient pas y répondre et étaient invitées à valider le questionnaire. Cette partie a notamment été introduite dans le but d'approfondir certains points abordés précédemment (les protagonistes, le ressenti, etc.). Les questions restantes apparaissaient comme complémentaires et étaient destinées à établir un lien avec les précédentes questions.

5. Résultats

5.1. Données démographiques des participants

L'âge et le genre :

L'échantillon de cette recherche est composé de 225 participants belges dont 177 femmes et 48 hommes belges. (voir annexe 2).

Les tranches d'âges dominantes parmi les répondants sont 21-29 ans (n=112) et 30-39 (n=37). La majorité des femmes ayant répondu à ce questionnaire se trouve dans la tranche d'âge 21-29 ans (n=81 ; 36%). Nous pouvons établir le même constat pour les hommes (n=31 ; 13,78%).

Age	Femme	Homme
17 ans ou moins	2,22% (n=5)	0%
18-20ans	3,56% (n=8)	0,44% (n=1)
21-29ans	36% (n=81)	13,78% (n=31)
30-39ans	14,22% (n=32)	2,22% (n=5)
40-49ans	9,78% (n=22)	1,78% (n=4)
50-59ans	8,89% (n=20)	2,67% (n=6)
60ans ou plus	4% (n=9)	0,44% (n=1)

Les fréquences de visionnage et le genre :

La fréquence de visionnage la plus répandue chez les femmes est « plusieurs fois par mois » (n=69 ; 39,98%) mais est assez proche de la fréquence « exceptionnellement » (n=54 ; 30,51%).

En ce qui concerne les hommes, la fréquence de visionnage la plus répandue est « exceptionnellement » (n=20 ; 41,67%), mais assez proche de la fréquence « plusieurs fois par mois » (n=16 ; 33,33%).

Tant pour les femmes (n=7 ; 3,95%) que pour les hommes (n=0 ; 0%), la fréquence de visionnage la moins répandue est « plusieurs fois par jours ».

Fréquence	Femme	Homme
Exceptionnellement	30,51% (n=54)	41,67% (n=20)
Jamais	6,21% (n=11)	10,42% (n=5)
Plusieurs fois par jours	3,95% (n=7)	0%
Plusieurs fois par mois	38,98% (n=69)	33,33% (n=16)
Plusieurs fois par semaines	20,34% (n=36)	14,58% (n=7)
Total général	100% (n=177)	100,00%

Le statut professionnel et les fréquences de visionnage :

En ce qui concerne les participants correspondant au statut professionnel « employé », nous pouvons observer que 42,35% (n=36) ont répondu regarder « plusieurs fois par mois » des émissions de *True Crime* et 41.89% (n=31) regarder « exceptionnellement » ces même émissions.

Les étudiants et les personnes en formation, qui représentent à eux seuls 25,78% de la population étudiée, ont également tendance à regarder des émissions criminelles plusieurs fois par mois (n=24 ; 10,67%).

Profession	Exceptionnellement	Jamais	Plusieurs fois par jours	Plusieurs fois par mois	Plusieurs fois par semaines	Total général
Autre	0,44% (n=1)	0%	0%	0,44% (n=1)	0%	0,89% (n=2)
Employé(e)	13,78% (n=31)	2,67% (n=6)	1,78% (n=4)	16% (n=36)	6,22% (n=14)	44,44% (n=91)
En incapacité de travail	2,22% (n=5)	0,44% (n=1)	0%	1,78% (n=4)	1,33% (n=3)	5,78% (n=13)
Etudiant(e)/en formation	7,11% (n=16)	1,78% (n=4)	0,89% (n=2)	10,67% (n=24)	5,33% (n=12)	25,78% (n=58)
Femme au foyer	0,44% (n=1)	0%	0%	0%	0%	0,44% (n=1)
Indépendant(e)	2,22% (n=5)	0,89% (n=2)	0,44% (n=1)	4% (n=9)	2,67% (n=6)	10,22% (n=23)
Ouvrier(e)	3,56% (n=8)	0,89% (n=2)	0%	2,67% (n=6)	2,67% (n=6)	9,78% (n=22)
Retraité(e)	0,89% (n=2)	0%	0%	1,33% (n=3)	0,89% (n=2)	3,11% (n=7)
Sans emploi	2,22% (n=5)	0,44% (n=1)	0%	0,89% (n=2)	0%	3,56% (n=8)
Total général	32,89% (n=74)	7,11% (n=16)	3,11% (n=7)	37,78% (n=85)	19,11% (n=43)	100% (n=225)

Les provinces :

La province la plus représentée parmi les répondants est la province de Liège (n=195 ; 86,67%). En deuxième positions nous retrouvons Namur (n=13 ; 5,78%) et en troisième le Hainaut (n=10 ; 4,44%)

Provinces	Pourcentages
Brabant Flamand	0,89% (n=2)
Flandres Occidentales	0,44 (n=1)
Flandres Orientales	0,89% (n=2)
Hainaut	4,44% (n=10)
Liège	86,67% (n=195)
Luxembourg	0,89% (n=2)
Namur	5,78% (n=13)
Total général	100,00%

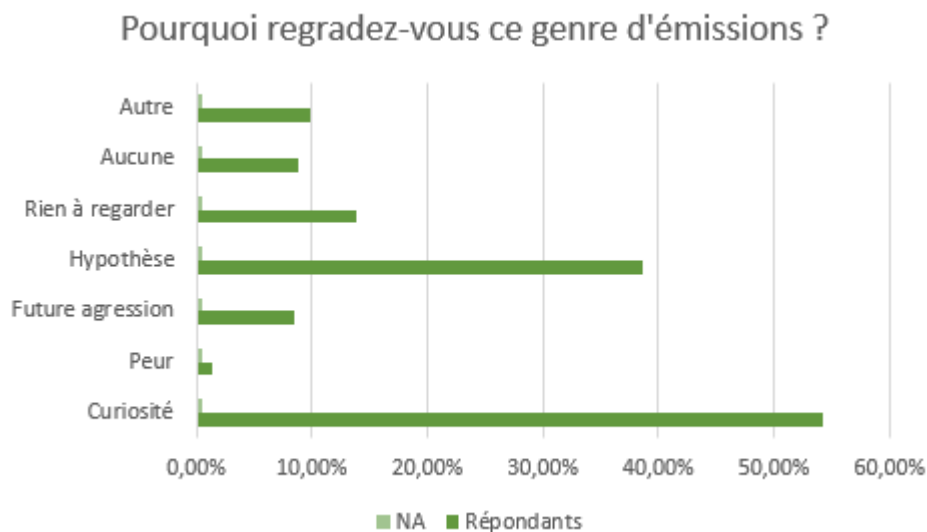
5.2. Pourquoi regardez-vous ou ne regardez-vous pas ce genre d'émissions ?

Lorsque les participants classés dans les catégories « plusieurs fois par mois/semaines/jours » et « exceptionnellement » concernant les fréquences ont répondu à la question concernant les raisons précises de leur attrait envers les émissions de *True Crime*, les réponses qui sont le plus ressorties sont : « pour attiser ma curiosité » (n=122 ; 54,22%) et « pour m'essayer à formuler des hypothèses, résoudre l'enquête » (n=87 ; 38,67%). 1,33% (n=3) citent regarder ces émissions pour se faire peur, 8,44% (n=19) pour mieux appréhender une possible future agression et 13,78% (n=31) car il n'y a rien d'autre à

regarder à la télévision. 8,89% de notre échantillon n'a pas répondu à cette question car ils ne regardent jamais d'émissions criminelles.

9,78% des participants ont répondu « autre ». Voici les réponses données pour cette dernière :

- pour ma culture générale ;
- pour comprendre le déclenchement ;
- pour comprendre le fonctionnement humain ;
- pour me divertir ;
- pour un devoir de mémoire ;
- pour observer comment sont relatés les faits d'une histoire que je connais ;
- car cela s'est passé près de chez moi ;
- car j'aime l'aspect choquant et le suspens induit par l'histoire ;
- car les enquêtes et les procès me fascinent ;
- car c'est en lien avec mes études.



Concernant les participants ayant répondu par l'item « jamais » à la question relative aux fréquences de visionnage, il est principalement ressorti qu'ils ne regardaient pas d'émissions criminelles car ce genre d'émissions leur procurait un sentiment de peur (n=7 ; 3,11%) et que cela pouvait les attrister (n=8 ; 3,55%). Un participant a répondu autre a justifié comme suit : « Je ne regarde pas beaucoup la télévision. ».

Voici la prévalence pour les autres réponses : 2,66% (n=6) préfèrent les séries fictives, 2,22% (n=5) n'y trouvent pas d'intérêt, 2,66% (n=6) trouvent cela malsain et 0,88% (n=2) ne regardent pas ce genre

d'émissions car ils ont vécu un traumatisme par rapport à ce genre de contenus. 90,67% de notre échantillon n'a pas répondu à cette question puisque celle-ci ne les concernait pas.

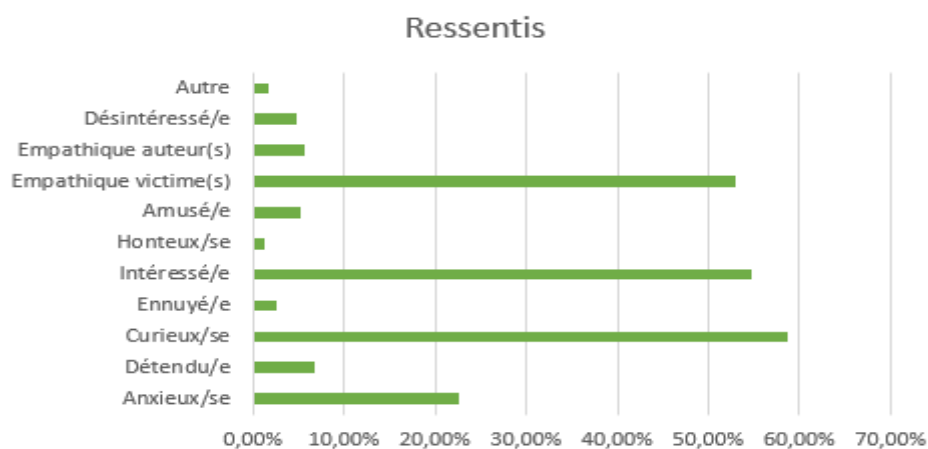
Si vous avez répondu jamais, pourquoi ne regardez-vous pas ce genre d'émissions ?								
Valeurs	Séries fictives	Peur	Pas d'intérêt	Déplacé/malsain	M'attriste	Traumatisme	Aucune	Autre
Non	97,34% (n=2019)	96,89% (n=218)	97,78% (n=220)	97,34% (n=219)	96,45% (n=217)	99,12% (n=223)	8,89% (n=22)	99,59% (224)
Oui	2,66% (n=6)	3,11% (n=7)	2,22% (n=5)	2,66% (n=6)	3,55% (n=8)	0,88% (n=2)	90,67% (n=203)	0,44% (n=1)
Total général	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)

5.3. Comment vous sentez-vous ?

A la question relative aux ressentis, nous constatons que les participants expriment principalement se sentir « curieux/ses » (n=132 ; 58,66%), « intéressé/es » (n=123 ; 54,66%) et « empathiques face aux victimes » (n=119 ; 52,88%).

Sept participants ont répondu « autre » et voici leurs justifications :

- « Je ne ressens pas d'émotion particulière. » ;
- « Je suis énervé contre le système judiciaire. » ;
- « Je suis étonné. » ;
- « Je suis triste. ».



5.4. Emissions de télévision et séries de fiction

Les participants devaient donner leurs préférences entre les émissions de télévision et les séries de fiction. Nous pouvons constater que la majorité a répondu par l'item : « émissions de télévision » (n=175). En effet, 22,22% des répondants seulement semblent préférer les séries de fiction (n=50).

Valeurs	Femme	Homme
Emissions de télévisions	78,53%(n=140)	72,92%(n=35)
Séries de fictions	21,47%(n=38)	27,08%(n=12)

Les participants ayant sélectionné les émissions de faits réels justifient qu'ils préfèrent prendre conscience d'une réalité peu commune (n=104 ; 46,22%) et veulent comprendre les raisons qui poussent un individu à commettre un crime (n=88 ; 39,11%). Le fait que l'histoire ne leur soit pas inconnue et qu'ils souhaitent en apprendre davantage sur celle-ci est également un facteur dominant expliquant leur attrait pour les émissions de *True Crime* (n=73 ; 32,44%).

Les deux personnes ayant répondu par la proposition « autre » ont indiqué préférer ce genre d'émissions car cela leur permet de prendre conscience des dangers existants.

Si vous préférez les émissions relatant des faits réels, pourquoi le vrai est plus fascinant ?							
Valeurs	Proximité	Pas inconnue	Réalité peu commune	Dramatique	Comprendre	Aucune	Autre
Non	88% (n=198)	67,56% (n=152)	53,78% (n=121)	70,23% (n=158)	60,89% (n=137)	77,78% (n=175)	99,12% (n=223)
Oui	12% (n=27)	32,44% (n=73)	46,22% (n=104)	29,77% (n=67)	39,11% (n=88)	22,22% (n=50)	0,88% (n=2)
Total général	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)

Concernant la question s'adressant aux personnes préférant les séries de fiction, 12,89% d'entre eux estiment préférer visionner un contenu qui relate toute une enquête en suivant le travail des policiers (n=29). Nous pouvons également observer que 8,44% (n=19) éprouvent moins de difficultés à regarder des crimes présentés de manière romancée. La réponse « autre » a été sollicitée par quatre répondants. Celle-ci a été justifiée comme suit :

- « C'est plus fluide. » ;
- « Le format sous forme d'histoire est plus intéressant. » ;
- « Il est possible de suivre l'histoire de chaque personnage. ».

Si à l'inverse, vous préférez les séries de fiction, pourquoi est-ce plus attrayant pour vous ?						
Valeurs	Sécurité	Romancés	Enquête	Police	Aucune	Autre
Non	91,56% (n=206)	90,67% (n=204)	86,22% (n=194)	93,78% (n=211)	21,76% (n=49)	97,33% (n=219)
Oui	7,55% (n=17)	8,44% (n=19)	12,89% (n=29)	5,33% (n=12)	77,33% (n=174)	1,78% (n=4)
NA	0,89%	0,89% (n=2)	0,89% (n=2)	0,89% (n=2)	0,89% (n=2)	0,89% (n=2)
Total général	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)	100% (n=225)

5.5. Les facteurs qui plaisent, les programmes et les thématiques abordées

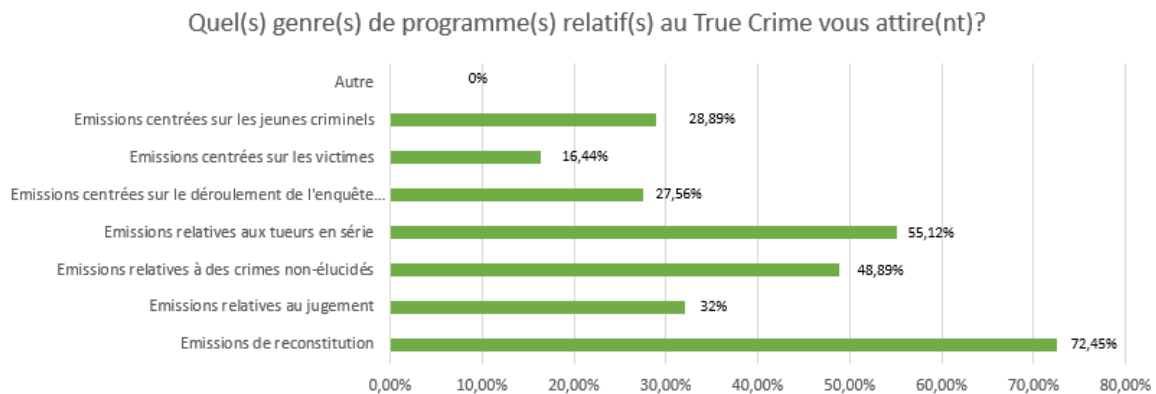
Les questions présentes dans cette partie n'ont été posées qu'aux participants amateurs d'émissions criminelles ayant exprimé en visionner plusieurs fois par mois, par semaine, par jour ou exceptionnellement. Ceux ne regardant jamais ce genre d'émissions n'ont pas réalisé cette partie du

questionnaire et ont été invités à le valider. Ici, il y aura donc obligatoirement seize non répondants ainsi que les personnes invitées à y répondre, qui auront fait l’impasse sur ces questions.

Les réponses principales à la question : « Qu’est-ce qui vous plait dans ce genre d’émissions ? » étaient les suivantes : le fait que l’histoire soit une réalité et non une fiction (n=134 ; 59,56%) ; l’attrait pour les images d’archives et/ou de reconstitution (n=116 ; 51,56%) ; les détails relatifs aux circonstances du crime (n=108 ; 48%) ; la quête de sens concernant les agissements de l’auteur (n=87 ; 38,67%) ; la narration (n=80 ; 35,56%). D’autres propositions ont été plus rarement sélectionnées : s’identifier à un sujet de l’affaire (n=24 ; 10,67%) ; apprécier en apprendre davantage sur une personne qui a mis à exécution ses pulsions alors que je ne le conçois pas (n=29 ; 12,89%) ; le côté morbide et anormal des agissements de l’auteur par rapport au fonctionnement de la société (n=44 ; 19,56%). Notons que nous avons identifié dix-huit non répondants. Parmi eux, seize étaient invités à valider le questionnaire. De fait, les réponses n’auraient pas eu de pertinence puisqu’ils ne regardent jamais ces émissions.

Les programmes qui attirent le plus les participants sont les suivantes : les émissions de reconstitution (*Enquêtes criminelles, Faites entrer l’accusé*) (n=163 ; 72,45%) ; les émissions centrées sur les tueurs en série (*Ces crimes qui ont choqué le monde*) (n=124 ; 55,12%) ; les émissions de crimes non-élucidés (*Non élucidé, Crimes et indices*) (n=110 ; 48,89%). Le genre de programme attirant le moins les répondants à ce questionnaire est celui centré sur les victimes (*I survived*) (n=37 ; 16,44%).

Dix-neuf participants n’ont pas répondu à cette question.



Selon l’échantillonnage, les thématiques abordées favorites des participantes sont : les meurtres (n=166 ;) ; les enlèvements et séquestrations (n=123 ; 73,78%) ; les agressions (n=86 ; 38,22%) ; les fraudes et arnaques (n=75 ; 33,33%) ; les faits de terrorisme (n=75 ; 33,33%) ; les braquages et vols (n=68 ; 30,22%) ; les faits de pédophilie (n=51 ; 22,67%). Quatre participants ont répondu par la proposition « autre » en mentionnant qu’ils n’avaient pas de thématique préférée.

Vingt personnes se sont abstenues de répondre.

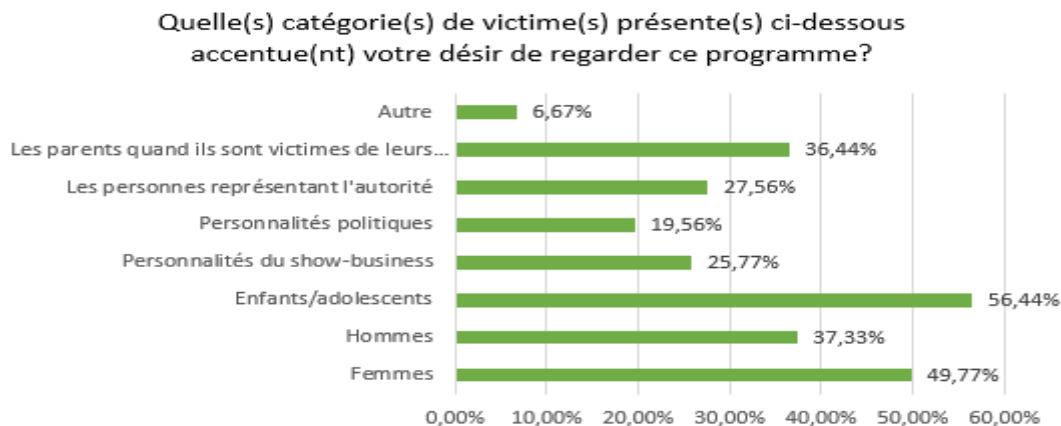
5.6. Les figures de l'émission, les catégories de victimes et d'auteurs

Les participants ont montré un plus gros attrait pour l'auteur des faits (n=106 ; 47,11%) que pour la victime (n=84 ; 37,33%). Les acteurs de l'enquête (policiers, juges, etc.) sont aussi très intéressants pour les téléspectateurs (n=99 ; 44%).

16,56% des participants estiment ne pas avoir de préférence concernant les figures de l'émission (n=44). Un participant a répondu par l'item « autre » en mentionnant les témoins. Dix-huit personnes n'ont pas répondu à cette question dont seize qui ne visionnent jamais ce type d'émissions.

Notre public peut être touché par ces catégories de victimes : les enfants/adolescents (n=127 ; 56,44%) ; les femmes (n=112 ; 49,77%) ; les hommes (n=84 ; 37,33%) ; les parents quand ils sont victimes de leurs enfants (n=82 ; 36,44%). 6,67% des participants ont répondu par la proposition « autre » en mentionnant être indifférent au type de victime ou être davantage intéressé par l'enquêteur.

Vingt-six participants n'ont pas répondu à cette question.



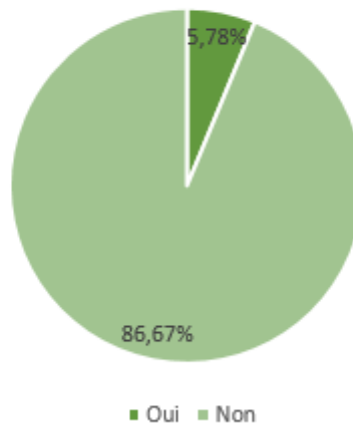
Concernant les catégories d'auteurs, nous retrouvons en majorité : les enfants/adolescents (n=108 ; 48%) ; les parents quand les faits ont lieu sur leurs enfants (n=96 ; 42,67%) ; les femmes (n=94 ; 41,78%) ; les hommes (n=92 ; 40,89%) ; les personnes représentant l'autorité (n=77 ; 34,23%). Nous observons moins d'attrait pour les personnalités du show-business (n=69 ; 30,67%) et les personnalités politiques (n=49 ; 21,78%). Dix personnes ont sélectionné la réponse « autre » en mentionnant être indifférent au type d'auteur de crime.

Trente personnes se sont abstenus de répondre.

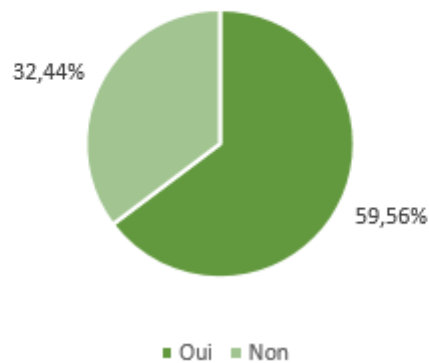
5.7. Situation géographique et faits divers récents

Ci-dessus, nous observons que seuls 5,78% (n=13) des participants visionnent ces émissions en fonction de la situation géographique. 6,67% (n=195) les choisissent sans accorder de l'importance à la situation géographique des faits. Dix-sept personnes n'y ont pas répondu, dont seize qui ne visionnent jamais les émissions de *True crime*.

Regardez-vous des émissions de True Crime uniquement en fonction de la situation géographique des faits?



Pensez-vous être plus susceptible de regarder des émissions de True Crime après avoir pris connaissance d'un fait divers récent ?



Dans ce graphique, nous pouvons remarquer que 59,56% (n=134) estiment être plus susceptibles de regarder des émissions de *True Crime* après avoir pris connaissance d'un fait divers récent. Par contre, 32,44% des participants ne sont pas influencés par ce facteur.

Dix-huit personnes se sont abstenus de répondre.

5.8. Questions supplémentaires

La majorité des répondants (55,11% ; n=124) estime que regarder des émissions de *True Crime* et des séries de fictions ne leur procurent pas le même plaisir. En effet, 20,89% (n=47) ne sont pas du tout d'accord et 34,22% (n=77) ne sont pas d'accord avec l'affirmation suivante : « Regarder des émissions de *True Crime* et des séries télévisées vous procurent le même plaisir. ».

Sur la totalité des répondants, 15,56% (n=23) estiment percevoir le même plaisir en regardant des émissions criminelles qu'en regardant des séries de fiction. 13,78% (n=31) des participants indiquent être d'accord et 1,78% (n=4) être tout à fait d'accord. Finalement, 20,89% (n=47) des répondants expriment être sans avis.

Notons que 8,44% (n=19) de nos participants n'ont pas répondu à cette question, dont seize personnes ne visionnant pas ces émissions.

39,56% (n=89) ne sont pas d'accord avec le fait que le *True crime* pourrait être un divertissement relaxant. Par ailleurs, 13,78% (n=31) ne sont pas du tout d'accord et 25,78% (n=58) ne sont pas d'accord avec cela. A contrario, 25,78% (n=58) sont d'accord avec cette affirmation-là. Plus précisément, 19,56% (n=44) ont sélectionné l'item « d'accord » et 6,22% (n=14) ont sélectionné « tout à fait d'accord ». 26,22% estiment être sans avis. Notons que 8,44% des participants (n=19) n'ont pas répondu à cette question.

La majorité des répondants est d'accord (73,33% ; n=165) avec l'affirmation suivante : « Le fait que des sujets de l'affaire soient interrogés durant l'émission accroît votre envie de regarder ce programme. ». Effectivement, 55,11% (n=124) expriment être d'accord et 18,22% (n=41) être tout à fait d'accord. Seuls 5,33% des répondants ne sont pas d'accord avec une dispersion de 0,89% (n=2) pour la réponse « pas du tout d'accord » et de 4,44% (n=10) pour « pas d'accord ». 12,44% des répondants estiment être sans avis. 8,89% (n=20) des participants n'ont pas répondu à cette question.

En ce qui concerne l'affirmation : « Vous êtes tentés de regarder des émissions de *True Crime* qui relatent des faits anciens. », nous observons que la majorité des participants se dit d'accord avec 68% (n=153) ; 50,22% (n=113) ont répondu « d'accord » et 17,78% (n=40) « tout à fait d'accord ». Seuls 8,45% (n=19) ne sont pas d'accord avec cette affirmation. Nous retrouvons 1,78% (n=4) pour la réponse « pas du tout d'accord » et 6,67% (n=15) pour « pas d'accord ». Enfin, 15,11% (n=34) des participants sont sans avis. Aussi, 8,44% (n=19) se sont abstenus de répondre.

La majorité des répondants estime être plus tentée de regarder des émissions de *True Crime* quand les faits sont récents. De ce fait, nous constatons qu'à l'affirmation : « Vous êtes davantage tentés de regarder des émissions de *True Crime* quand les faits sont récents », 47,11% (n=106) ont répondu être d'accord avec une dispersion de 36,89% (n=83) pour « d'accord » et 10,22% (n=23) pour « tout à fait

d'accord ».

24,89% (n=56) des participants ne sont pas d'accord avec l'affirmation précédente. 1,78% (n=4) ont choisi la réponse « pas du tout d'accord » et 23,11% (n=52) ont choisi : « pas d'accord ». 19,56% (n=44) ont sélectionné : « sans avis ». 8,44% (n=19) des participants ont ignoré cette question.

La dernière affirmation était : « Votre envie de regarder une émission de *True Crime* dépend des protagonistes de l'affaire ». Nous observons que 36% (n=81) estiment être d'accord. Plus précisément, 28% (n=63) ont coché « d'accord » et 8% (n=18) ont coché « tout à fait d'accord ». Cette proportion est proche des répondants n'étant pas d'accord avec cette affirmation étant donné qu'ils se chiffrent à 33,33% (n=75). En effet, 7,11% (n=16) ont répondu par l'item « pas du tout d'accord » et 26,22% (n=59) par « pas d'accord ». 22,22% (n=50) estiment être sans avis. 8,44% (n=19) n'ont pas répondu à cette question.

6. Discussion

6.1. Les résultats

Les données démographiques des participants

Nous constatons une pauvre diversité d'âges concernant les données démographiques. La majorité des répondants, hommes ou femmes, se situe dans la tranche d'âge 21-29ans (n=112). Nous observons le même constat pour le genre des participants. En effet, 177 femmes ont répondu à ce questionnaire contre 48 hommes. Cette différence pourrait s'expliquer soit par le fait que les femmes auraient plus tendance à répondre aux questionnaires en ligne que les hommes, ou par le fait qu'elles se sentiraient davantage concernées par l'attrait pour les émissions criminelles ou le *True Crime* en général. Notre recherche démontre que les femmes ont tendance à regarder des émissions criminelles plusieurs fois par mois alors que les hommes regarderaient des émissions criminelles plutôt de manière exceptionnelle. Ce constat n'est pas surprenant lorsque l'on se réfère à l'étude menée par Vicary qui avance que les femmes sont plus attirées par les récits de genre *True Crime* que les hommes. (Vicary, 2010)

Cette observation valide donc notre quatrième hypothèse qui stipule que les femmes visionnent davantage ce genre d'émissions que les hommes.

Pour le statut professionnel, nous observons que les étudiants, les personnes en formation et les employés regardent surtout ce genre de contenus « plusieurs fois par mois ». Cette observation est à mettre en lien avec le fait que ce sont ces deux catégories professionnelles qui ont le plus répondu à notre questionnaire.

La population de notre échantillon vient principalement de la province de Liège (86,67% ; n=195).

Les consommateurs d'émissions criminelles

Nous avons constaté que ce qui motivait les personnes de notre échantillon à regarder des émissions criminelles était principalement le volonté d'assouvir une certaine curiosité et une volonté d'émettre des hypothèses et de tenter de résoudre l'enquête. Comme l'a souligné Spies, le fait de scénariser les faits, de présenter l'enquête de façon chronologique en invitant les acteurs de celle-ci à témoigner leur vécu, va donner envie au public de prendre connaissance petit à petit des éléments qui constituent l'enquête, de découvrir les indices. (Spies, 2005) Nous pensons qu'une émission uniquement basée sur le récit des faits, dénuée de ces techniques de narration propres aux émissions de *True Crime* ne donnerait pas aux téléspectateurs cette envie de comprendre l'affaire ni cette volonté d'émettre des hypothèses concernant le déroulement de l'histoire. Ces techniques - raconter les faits qui impliquent des images de reconstitution, l'énonciation de

l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée l'histoire, une ambiance tamisée voire froide - ont une grande importance.

Dans notre échantillon, nous retrouvons deux catégories de personnes : celles préférant les émissions relatives au *True Crime* et celles préférant les séries policières de fiction. 55,11% d'entre elles affirment ne pas éprouver le même plaisir en regardant des séries de fiction qu'en regardant des émissions télévisées, ou inversement. Les participants préférant les émissions de *True Crime* aux séries de fiction justifient cette préférence par une volonté de prendre conscience d'une réalité peu commune, de comprendre le cheminement du criminel jusqu'à son passage à l'acte. Cette observation issue de notre questionnaire valide notre première hypothèse. Celle-ci mentionne que le public est avide de comprendre le cheminement criminel et le comportement de l'auteur des faits.

Lorsque l'histoire présentée dans l'émission est connue par le téléspectateur, celui-ci est désireux d'en apprendre plus sur l'affaire.

Les consommateurs d'émissions relatives au *True Crime* sont principalement attirés par le fait que l'histoire présentée à la télévision soit réelle. L'émission proposant des images de reconstitution ou d'archives, des détails relatifs aux circonstances du crime et une narration bien particulière sont également des facteurs qui captivent nos participants. Ces caractéristiques sont autant de facteurs qui définissent la *fictionnalisation*. Ces détails que l'on retrouve dans les émissions criminelles permettent de tenir le public en haleine et de captiver leur attention. (Spies, 2005)

Cette observation valide notre deuxième hypothèse qui stipule que le public est attiré par les détails du passage à l'acte et de la vie intime des protagonistes.

Notons également que lorsque l'émission invite un des sujets de l'affaire à s'exprimer, cela accroît l'envie de nos participants de regarder le programme.

Lorsque les faits présentés sont récents, notre échantillon considère qu'ils sont plus sollicités à regarder l'émission. Cet engouement pour les faits récents n'enlève en rien la popularité des histoires anciennes. En effet, 68% de notre échantillon avance regarder des émissions criminelles relatant des faits anciens.

Les chaînes de télévision proposent une variété de programmes bien spécifiques relatifs au *True Crime*. Dans notre échantillon, les téléspectateurs d'émissions criminelles s'intéressent par surcroît aux émissions de reconstitution (*Faites entrer l'accusé*), aux émissions centrées sur les tueurs en série (*Ces crimes qui ont choqué le monde*) et aux émissions de crimes non-élucidés (*Indices*). Effectivement, les affaires non résolues suscitent beaucoup de curiosité et d'intérêt pour les amateurs de faits divers. Si nous ne connaissons pas le fin mot de l'histoire, cela nous permet d'ouvrir un débat et de laisser notre imagination construire un scénario. (Cerquiglini, 2022) Des forums internet ont d'ailleurs vu le jour afin de donner la possibilité aux internautes de partager leurs avis et leurs hypothèses.

Nous avons tentés de savoir quelles thématiques abordées par ce genre de contenus plaisaient à notre échantillon. Il en ressort que nos participants accordaient leurs préférences pour les meurtres, les enlèvements, séquestrations et agressions. Les fraudes, arnaques et les faits de terrorisme sont aussi appréciés par nos répondants. Nous observons que les téléspectateurs apprécient des thématiques diverses. Les faits violents comme les meurtres, les enlèvements, séquestrations, les agressions et les faits de terrorisme sont largement appréciés mais beaucoup d'entre eux s'intéressent également à des faits moins barbares et plus intellectuels comme les fraudes et arnaques.

L'auteur des faits et les acteurs de l'enquête (policiers, scientifiques) représentent des figures plus intéressantes que la victime. Malgré cette préférence, les répondants ne s'accordent pas à dire que les protagonistes de l'affaire influencent ou non leur envie de regarder l'émission. Effectivement, 36% (n=83) estiment que leur envie de regarder le programme télévisé dépend des figures qui y sont présentées alors que 33,33% (n=75) ne se sentent pas influencés par les sujets.

En ce qui concerne les victimes, les participants s'accordent à dire que les femmes, les hommes, les enfants, adolescents et les parents (lorsqu'ils sont victimes de leurs enfants) alimentent un plus gros intérêt pour eux. Concernant les auteurs des crimes, nous retrouvons une préférence pour les femmes, les hommes, les enfants, adolescents et les parents (quand les faits ont lieu sur leurs enfants). Les personnes représentant l'autorité constituent également une catégorie d'auteurs intéressante pour l'échantillon.

Les personnes regardant des émissions criminelles se sentent principalement curieuses et intéressées vis-à-vis du programme et de l'histoire présentée. Nous retrouvons également un grand nombre de répondants se sentant empathiques pour les victimes de l'affaire. Bien que la plupart de notre échantillon soit intrigué et curieux et que l'anxiété ne soit pas un sentiment partagé par la majorité (22,66% ; n=51), 39,56% (n=81) supposent que les émissions criminelles ne représentent pas un divertissement relaxant. Notre troisième hypothèse suggère que les femmes regardant des émissions criminelles éprouveraient davantage des sentiments d'intérêt et d'amusement que de l'anxiété ou du désintérêt. Pour valider ou infirmer cette hypothèse, nous avons réalisé un tableau comparant les ressentis avec le genre des répondants. (Annexe 2)

Notre recherche fait état d'un sentiment d'anxiété assez présent chez les femmes. Nous constatons en effet que 23,73% des femmes ressentent ce sentiment. Le désintérêt est quant à lui assez peu représenté pour ce genre (4,52%).

En ce qui concerne le sentiment d'intérêt, celui-ci est largement ressenti par les femmes puisqu'il a été choisi par 54,80% d'entre elles. Par contre, nous ne pouvons pas avancer que le genre féminin se sente amusé par ces émissions (5,08%).

Ces observations nous permettent de valider notre hypothèse dans le sens où les femmes sont davantage intéressées qu'anxieuses ou désintéressées. Par contre, nous rejetons l'hypothèse que celles-ci se sentent amusées puisque seuls 5,08% du genre féminin estiment ressentir cette émotion.

Les personnes ne regardant pas d'émissions criminelles

Les participants ne regardant jamais ce genre de contenus justifie ce désintérêt par les sentiments de peur et de tristesse que suscitent ces émissions chez eux. En effet, comme mentionné précédemment, le genre *True Crime* pourrait induire chez les populations une peur semblable à celle créée par le cinéma d'horreur. (Bonn, 2016)

Les téléspectateurs attirés par les séries de fictions, eux, aiment pouvoir suivre le travail complet des policiers. De plus, une enquête criminelle romancée par le scénario leur paraît moins difficile émotionnellement à regarder. Ce résultat nous montre le contraste qu'il y a entre les personnes appréciant le *True Crime* et les autres. Les téléspectateurs d'émissions criminelles sont attirés par tous les détails de l'affaire, par les images de reconstitutions, par la compréhension du passage à l'acte, tout ceci forme un amas d'informations sordides qui les attirent alors que pour ces mêmes raisons d'autres personnes n'apprécient pas ce genre de programmes.

Les émissions criminelles sont réputées pour raconter des faits violents. Par ailleurs, le ton adopté par le présentateur, les images d'archives, de reconstitution et les détails concernant les circonstances des faits peuvent faire froid dans le dos.

Lorsque nous analysons les ressentis des personnes ne regardant jamais d'émissions criminelles (cf. annexe 3), nous observons que l'anxiété est effectivement un sentiment dominant puisqu'il est ressenti par 50% d'entre eux. Cette analyse pourrait donc se rattacher à la théorie de Bonn, qui avance que le genre *True Crime* induirait un sentiment de peur semblable à celui créé par le cinéma.

6.2. Les forces et faiblesses de cette recherche

Forces de cette recherche :

Nous pouvons constater que la taille de l'échantillon est conséquente. Nous comptons en effet 225 participants, ce qui nous permet d'obtenir des réponses variées.

L'attrait pour les émissions télévisées abordant des faits criminels est peu étudié. La majeure partie des recherches se consacre au genre *True Crime* littéraire. Il est vrai que des revues de magazines ou des articles provenant d'internet se penchent sur le sujet, mais rien n'est concret. Cette recherche pourrait donc fournir des données et des informations profitables aux futures investigations à ce sujet.

Faiblesses de cette recherche :

Il est probable que les personnes les plus susceptibles de participer à cette recherche soient des personnes considérablement attirées par les émissions criminelles. Les personnes ne regardant jamais ou qu'occasionnellement ce genre de programmes pouvaient ne pas se sentir concernées par cette recherche. Le titre de l'annonce partagée sur les réseaux sociaux risquait d'amener le public à penser que ce questionnaire ne visait que les personnes regardant régulièrement et appréciant particulièrement les émissions de *True Crime*.

Ajoutons aussi qu'il ne nous est pas possible de vérifier la sincérité des répondants ainsi que le respect des règles énoncées dans le questionnaire. Certains devaient effectivement ignorer les deux dernières parties du questionnaire car ces participants ne regardaient jamais d'émissions criminelles.

Etant donné que notre échantillonnage est non-probabiliste, il se peut que les résultats de cette recherche soient biaisés puisqu'il ne peut assurer représenter l'entièreté de la population.

Finalement, le fait que le questionnaire soit virtuel ne permet pas aux répondants de poser des questions éventuelles en cas de non compréhension. Aussi, cela ne donne pas la possibilité au créateur du questionnaire de s'assurer que les participants répondent de manière adéquate.

8. Conclusion

En conclusion, cette recherche avait pour objectif principal de comprendre et cerner les facteurs propres aux émissions de *True Crime* qui donnaient l'envie aux téléspectateurs de visionner ce genre de contenus.

Ces émissions relatant des faits violents et partageant des contenus certainement difficiles à concevoir psychologiquement, il apparaissait intéressant de se questionner sur l'attrait que ressentent certaines personnes envers ce genre de programmes. La littérature analogique au genre *True Crime* télévisé étant peu répandue, il nous a semblé pertinent de mettre en lumière ce phénomène.

En ce qui concerne les résultats de cette étude, nous observons premièrement et tout comme l'a avancé la littérature, que les femmes sont davantage enclines à regarder des émissions criminelles que les hommes. Nous constatons également que celles-ci sont plus portées sur les émissions télévisées que sur les séries de fiction. Les personnes portées sur les émissions criminelles sont attirées par la possibilité que leur offre ce programme à observer une réalité peu commune et à prendre connaissance du cheminement d'un auteur de fait criminel. Par ailleurs, ce genre de programmes leur permet de nourrir leur curiosité et de pouvoir se mettre dans la peau d'un inspecteur en formulant des hypothèses et en tentant de résoudre l'enquête.

Notons que pour l'autre partie de notre échantillon, les séries de fiction sont favorisées car elles permettent de suivre une enquête complète et le scénario romancé permet de suivre une histoire criminelle sans subir les contraintes émotionnelles que diffusent les faits réels.

Aussi, certaines caractéristiques propres aux émissions criminelles ressortent comme étant des facteurs qui plaisent aux téléspectateurs. La narration, les images d'archives, de reconstitution et les détails propres à l'affaire sont effectivement des attributs que l'on retrouve dans un grand nombre de ces programmes télévisés et qui constituent une source d'intérêt pour notre échantillon. Remarquons que le fait que l'histoire ne soit pas une fiction et qu'elle évoque des faits bien réels constitue également une source d'intérêt.

En outre, les téléspectateurs semblent plus disposés à visionner une émission en fonction du contenu proposé : la présence de sujets de l'affaire dans l'émission, une histoire récente, une thématique spécifique, un programme abordant les faits d'une façon particulière, et certains sujets de l'histoire semblent attirer davantage les téléspectateurs.

Finalement, ces émissions induisent chez leurs téléspectateurs divers sentiments comme la curiosité, l'intérêt et l'empathie.

Au terme de cette recherche, nous pouvons assurer que cette étude nous a permis de mieux cerner les facteurs appréciés par le public et l'influençant à visionner des émissions de *True Crime*. Nous avons une meilleure représentativité des téléspectateurs de ce genre de contenus.

Nous espérons que cette recherche pourra être sollicitée par d'autres chercheurs afin d'approfondir cette problématique. Il pourrait être possible, effectivement, de prendre ce questionnaire comme point de départ et de chercher à comprendre, par exemple, pourquoi certaines thématiques abordées par ces émissions rencontrent plus de succès que d'autres.

9. Bibliographie

ISO Standards. (2021). *Recherche explicative / Définition, Guide et Exemples*.

<https://isost.org/fr/guide-de-recherche-explicative/#:~:text=La%20recherche%20explicative%20est%20une%20m%C3%A9thode%20de%20recherche,se%20produit%20et%20%C3%A0%20pr%C3%A9dire%20les%20%C3%A9v%C3%A9nements%20futurs.>

Petites Economies. (2022, 12 novembre). *Échantillonnage non probabiliste - Qu'est-ce que c'est ? Types, exemples, avantages et plus encore*.

<https://petites-economies.be/echantillonnage-non-probabiliste/#:~:text=D%C3%A9savantages%20Les%20principaux%20inconv%C3%A9nients%20de%20l'E2%80%99%C3%A9chantillonnage%20non%20probabiliste,recommand%C3%A9%20si%20l'a%20recherche%20est%20causale%20ou%20descriptive.>

André, S. (2020-2021). *Méthodologie de la recherche quantitative*. Université de Liège, département de criminologie, Belgique.

Battaglio, S., (2016). Investigation Discovery Becomes Top Cable Channel for Women with True Crime All the Time. *Los Angeles Times*.

<https://www.latimes.com/entertainment/envelope/cotown/la-et-ct-investigation-discovery-20160105-story.html>

Bonn, S. (2016, 8 janvier). Why We Are Drawn to True Crime Shows. *Time*.

<https://time.com/4172673/true-crime-allure/>

Bonn, S. (2017). David Fincher Knows Exactly Why We're All So Obsessed With True Crime. *Time*.

<https://time.com/4966408/david-fincher-mindhunter/>

Boling, K. S., & Hull, K. (2018). Undisclosed Information—Serial Is My Favorite Murder : Examining Motivations in the True Crime Podcast Audience. *Journal of Radio & Audio Media*, 25(1), 92-108.

<https://doi.org/10.1080/19376529.2017.1370714>

Burger, P. (2018). The Bloody History of the True Crime Genre. *JSTOR Daily*.

<https://daily.jstor.org/bloody-history-of-true-crime-genre/>

Buss, D. M. (2005). *The Murderer Next Door : Why the Mind is Designed to Kill*. Penguin Press HC.

Cerquiglini, B. (2022). Le fait divers ou la monstruosité ordinaire. *Critique*, n° 906(11), 884-897.

<https://doi.org/10.3917/criti.906.0884>

Clarke, T. (2016). In Cold Blood by Truman Capote – reflection. *British Journal of Psychiatry*.
<https://doi.org/10.1192/bjp.bp.116.182568>

Colcombet, L. (2019). Emissions de faits divers : le crime ne paie pas. . . sauf à la télé. *Le Parisien*.
<https://www.leparisien.fr/faits-divers/emissions-de-faits-divers-le-crime-ne-paie-pas-sauf-a-la-tele-26-03-2019-8039751.php>

Durham, A. M., Elrod, H. P., & Kinkade, P. (1995). Images of crime and justice : Murder and the “true crime” genre. *Journal of Criminal Justice*, 23(2), 143-152.
[https://doi.org/10.1016/0047-2352\(95\)00002-8](https://doi.org/10.1016/0047-2352(95)00002-8)

Statistique Canada, G. (2021, 2 septembre). 3.2.3 Échantillonnage non probabiliste.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/edu/power-pouvoir/ch13/nonprob/5214898-fra.htm>

Grande, L. (2021, 3 décembre). Here’s Why Women are Obsessed With True Crime, According to an Expert - *Slice*.
<https://www.slice.ca/why-women-are-obsessed-with-true-crime-according-to-an-expert/>

Girard, M. (2023, 7 janvier). Netflix : voici les 20 séries les plus vues de l’année 2022 ! *Télé-Loisirs*.
<https://www.programme-tv.net/news/series-tv/317160-netflix-voici-les-20-series-les-plus-vues-de-lannee-2022/>
<https://web.p.ebscohost.com/ehost/detail/detail?vid=0&sid=8612b716-2543-45d2-a207-93409edeb1cf%40redis&bdata=JnNpdGU9ZWwhvc3QtbGl2ZQ%3d%3d#AN=125621803&db=aph>

Larousse, É. (n. d.). *Définitions : fictionnaliser*. Dictionnaire de français Larousse.
Consulté le 15/04/2023.
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fictionnaliser/10910942#:~:text=%EE%A0%AC%20fictionnaliser&text=Cr%C3%A9er%20une%20fiction%2C%20litt%C3%A9raire%20ou,fictionnalis%C3%A9%20la%20vie%20du%20chanteur.>

Positions de thèse. (2008). *Le Temps des médias*, 10, 224-227.
<https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2008-1-page-224.htm>

Martin, O. (2021, 6 janvier). *Analyse quantitative*.
<https://journals.openedition.org/sociologie/1204>

Mercier, A. (2015). *Exécution publique*. Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critiques des publics.
<http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/execution-publique/>

Murley, J. (2008). *The Rise of True Crime : 20th-Century Murder and American Popular Culture*. ABC-CLIO, 110.

Researcher Looks at the Entertainment Value of Murder in the U.S.

<https://www.buffalo.edu/news/releases/2007/06/8711.html>

Sécaïl, C. (2012). L'essor du fait divers criminel à la télévision française (1950-2010). *L'Information psychiatrique*, Volume 88(1), 51-59.

<https://doi.org/10.1684/ipe.2012.0875>

SCHECHTER, H. (2012). *Our Long-standing Obsession with True Crime*. *Creative Nonfiction*, 45, 6–8.

<http://www.jstor.org/stable/44364921>

Spies, V. (2005). Raconter le fait divers à la télévision : Faites entrer l'accusé sur France 2. *Cahiers du journalisme*.

http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/14/10_Spies.pdf

Suard, H. (2014). À qui profite le crime ? La « fictionnalisation » du fait divers à la télévision. *Effeillage*, N° 3(1), 65-67.

<https://doi.org/10.3917/eff.003.0065>

Vicary, A. M., & Fraley, R. C. (2010). Captured by True Crime : Why Are Women Drawn to Tales of Rape, Murder, and Serial Killers ?. *Social Psychological and Personality Science*, 1(1), 81-86.

<https://doi.org/10.1177/1948550609355486>

Walters, E. L. (2021). Netflix Originals : The Evolution of True Crime Television. *Velvet Light Trap*, 88, 25-37.

<https://doi.org/10.7560/vlt8803>

Wikipedia contributors. (2023). True crime. *Wikipedia*.

https://en.wikipedia.org/wiki/True_crime

Yardley, E., Lynes, A., Wilson, D., & Kelly, E. (2018). What's the deal with 'websleuthing' ? News media representations of amateur detectives in networked spaces. *Crime, Media, Culture*, 14(1), 81-109.

<https://doi.org/10.1177/1741659016674045>

Zahid, S., & Terrada, Z. (2023). Étude de l'aspect grammatical du technolecte criminologique : le cas du magazine télévisé consacré aux faits divers criminels français 'Faites entrer l'accusé'. *Langues & Cultures*, 03(03), 111-135.

<https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/625/3/3/207382>

10. Annexes

Annexe 1

Questionnaire relatif au True Crime.



Dans le cadre de mon mémoire de master en criminologie à l'Université de Liège, j'étudie l'engouement du public pour les émissions télévisées de True Crime (Faites entrer l'accusé, Les enquêtes impossibles, etc.) Afin de réaliser cette étude, je vous invite à répondre à ce questionnaire, que vous soyez amateurs ou non de ce genre d'émissions. Pour être éligible à cette recherche, vous devez parler français et vivre en Belgique.

La notion de True Crime propre à ce travail renvoi à des émissions de télévisions abordant des sujets réels et non à de la fiction. Ces émissions évoquent notamment des faits de meurtres, d'enlèvements, de séquestrations qui se sont réellement déroulés. Les faits sont généralement expliqués en détails, avec parfois l'intervention de protagonistes (policiers, avocats, membres de la famille) qui ont vécu les événements. Il peut également y avoir la participation d'experts judiciaires ou non (psychologues, psychiatres, etc.) qui éclairent sur certains aspects comme la personnalité de l'auteur ou de la victime. Dans ce genre d'émissions, nous pouvons également retrouver des images d'archives ou de reconstitutions. Ces émissions sont à distinguer des séries policières de type *Les Experts*, *Esprits criminels* qui sont des pures fictions.

Les questions qui composent ce formulaire ne concernent donc que ce type d'émissions et non les séries de fictions.

Les astérisques rouges représentent les questions pour lesquelles il est obligatoire de répondre.

Toutes les questions de la première partie comportent cette astérisque, si vous n'êtes pas concernés par une question, la dernière proposition de réponse vous conviendra.

La deuxième et la troisième section ne concernent pas les personnes ne regardant JAMAIS les émissions de True Crime.

Je tiens à préciser que les réponses sont anonymes et qu'elles ne seront utilisées que dans le cadre de cette recherche.

Je vous remercie pour votre participation.

De quel sexe êtes-vous? *

- Femme.
- Homme.
- Autre : _____

De quelle tranche d'âge faites-vous partie ? *

- 17 ans ou moins.
- 18 - 20 ans.
- 21 - 29 ans.
- 30 - 39 ans.
- 40 - 49 ans.
- 50 - 59 ans.
- 60 ans ou +.

Dans quelle province du pays habitez-vous ? *

- Liège.
- Namur.
- Luxembourg.
- Hainaut.
- Brabant Wallon.
- Brabant Flamand.
- Flandres Orientales.
- Flandres Occidentales.
- Limbourg.
- Anvers.
- Bruxelles.

Quelle catégorie représente votre statut professionnel actuel ? *

- Ouvrier(e).
- Employé(e).
- Indépendant(e).
- Sans emploi.
- Etudiant(e) / en formation.
- Retraité(e).
- En incapacité de travail.
- Allocataire social.
- Autre : _____

A quelle fréquence regardez-vous des émissions de "True Crime" (ex : Faites entrer l'accusé, Crimes, Les enquêtes impossibles, etc.) *

- Jamais.
- Exceptionnellement.
- Plusieurs fois par mois.
- Plusieurs fois par semaine.
- Plusieurs fois par jours.
- Autre : _____

Si vous avez répondu entre plusieurs fois/mois, *
plusieurs fois/jour et exceptionnellement,
pourquoi regardez-vous ce genre d'émissions?
(Plusieurs choix sont possibles)

- Pour attiser ma curiosité.
- Pour me faire peur.
- Pour mieux appréhender une possible future agression.
- Pour m'essayer à formuler des hypothèses / à essayer de résoudre l'enquête.
- Parce que je ne trouve rien d'autre à regarder à la télévision.
- Aucune de ces propositions car j'ai répondu jamais à la question précédente.
- Autre : _____

Si vous avez répondu jamais, pourquoi ne *
regardez-vous pas ce genre d'émissions?
(Plusieurs choix sont possibles)

- Je préfère regarder des séries télévisées connexes à la criminalité qui sont fictives.
- Ce genre d'émissions me fait peur.
- Je n'y vois pas d'intérêt.
- Je trouve cela déplacé/malsain.
- Ce genre d'émissions m'attriste pour la/les victime(s).
- J'ai vécu un traumatisme par rapport à ce genre de contenus.
- Aucune de ces propositions car j'ai répondu entre plusieurs fois/mois, plusieurs fois/jour et exceptionnellement à la questions relative aux fréquences de visionnages.
- Autre : _____

Lorsque vous regardez ce genre d'émissions, *
comment vous sentez-vous ? (Plusieurs choix
sont possibles)

- Anxieux/se.
- Détendu/e.
- Curieux/se.
- Ennuyé/e.
- Intéressé/e.
- Honteux/se.
- Amusé/e.
- Empathique face au(x) victime(s).
- Empathique face à l'auteur/ aux auteurs.
- Désintéressé(e).
- Autre : _____

Préférez-vous les émissions de télévisions *
basées sur des histoires criminelles vraies ou
plutôt les séries criminelles fictives ? (ex :
Esprit criminel)

- Emissions de télévisions.
- Séries de fiction.

Si vous préférez les émissions relatant des faits *
réels, pourquoi le vrai est plus fascinant ?
(Plusieurs choix sont possibles)

- Car les faits relatés ont une certaine proximité
avec mon lieu de vie.
- Car cette histoire ne m'est pas inconnue et je
veux en apprendre davantage sur celle-ci.
- Car ces émissions me permettent de prendre
conscience d'une certaine réalité peu
commune.
- Car le fait que l'histoire soit réelle amplifie
l'effet dramatique qu'elle provoque.
- Car cela peut m' "aider" à comprendre
comment une personne ordinaire peut devenir
un(e) criminel(le).
- Aucune de ces propositions car je préfère la
fiction.
- Autre : _____

Si à l'inverse, vous préférez les séries de fiction, *
pourquoi est-ce plus attrayant pour vous ?
(Plusieurs choix sont possibles)

- Car cela me procure un sentiment de "sécurité" étant donné que c'est fictif.
- Car les crimes présentés de façon romancés me paraissent moins difficiles à regarder.
- Car je préfère visionner un contenu qui relate toute une enquête en suivant le travail des policiers.
- Car cela me procure le sentiment que la police dispose de tous les moyens nécessaires pour clôturer une enquête.
- Aucune de ces propositions car vous préférez le réel.
- Autre : _____

Cette seconde section ne concerne que les personnes regardant les émissions de True Crime (exceptionnellement y compris).

Malgré que les questions ne soient pas signifiées par une astérisque rouge (signe de réponse obligatoire), il vous est demandé de répondre à toutes les questions, s'il vous plaît.

Si vous ne regardez JAMAIS ce genre d'émissions, je vous invite à valider le questionnaire sans répondre aux questions suivantes.

Je vous remercie pour votre participation.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce genre d'émissions? (Plusieurs choix sont possibles)

- La narration (ex : le suspens induit par l'intonation, la formulation des explications, etc.).
- Les images de reconstitution/d'archives.
- Les détails relatifs aux circonstances du crime.
- Le fait que je peux m'identifier à un sujet de l'affaire (ex : une maman qui a perdu son enfant, une femme victime d'agression, un homme ayant vécu des maltraitements, etc.).
- Le fait que l'histoire soit une réalité et non une fiction.
- La quête de sens concernant les agissements de l'auteur (ex : les experts se réfèrent à ses antécédents, à ses prédispositions).
- Le côté morbide/anormal des agissements par rapport au fonctionnement de la société.
- Car j'apprécie en apprendre davantage sur une personne qui a mis à exécution ses pulsions alors que je ne conçois pas d'exécuter les miennes.
- Autre : _____

Quel(s) genre(s) de programmes relatif(s) au *True Crime* vous attire ? (Plusieurs choix sont possibles)

- Les émissions de reconstitution (ex : Enquêtes criminelles, Faites entrer l'accusé, etc.).
- Les émissions relatives au jugement (ex : Coupable, non coupable / Accusé à tort, etc.).
- Les émissions relatives à des crimes non élucidés (ex : Non élucidé, Crimes et indices-Cold case, etc.).
- Les émissions relatives aux tueurs en série (ex : Ces crimes qui ont choqué le monde).
- Les émissions centrées sur le déroulement de l'enquête par les policiers/scientifiques (ex : Indices, Forensic Files, The first 48, etc.)
- Les émissions centrées sur les victimes (ex : I survived).
- Les émissions centrées sur les jeunes criminels (ex : Ados et criminels).
- Autre : _____

Quelles thématiques abordées par les émissions de True Crime préférez vous ? (Plusieurs choix sont possibles)

- Enlèvements/Séquestrations.
- Agressions.
- Meurtres.
- Pédophilies.
- Braquages/Vols.
- Fraudes/Arnaques.
- Faits de terrorisme.
- Autre : _____

Quelle(s) figure(s) de l'émission vous intéresse(nt) le plus ? (Plusieurs choix sont possibles)

- La victime.
- L'auteur de l'acte.
- Les acteurs de l'enquête (policiers, scientifiques, etc.).
- Aucune figure ne m'intéresse spécialement dans ce genre d'émissions.
- Autre : _____

Quelle(s) catégorie(s) de victime(s) présente(s) ci-dessous accentue(nt) votre désir de regarder ce programme? (Plusieurs choix sont possibles)

- Les femmes.
- Les hommes.
- Les enfants/adolescents.
- Les personnalités célèbres du show-business.
- Les personnalités politiques.
- Les personnes représentant l'autorité (ex : policiers, juges, etc.).
- Les parents (quand ils sont victimes de leurs enfants).
- Autre : _____

Quelle(s) catégorie(s) d'auteur(s) présente(s) ci-dessous accentue(nt) votre désir de regarder ce programme? (Plusieurs choix sont possibles)

- Les femmes.
- Les hommes.
- Les enfants/adolescents.
- Les personnalités célèbres du show-business.
- Les personnalités politiques.
- Les personnes représentant l'autorité (ex : policiers, juges, etc.).
- Les parents (quand les faits ont lieu sur leurs enfants).
- Autre : _____

Regardez-vous des émissions de True Crime uniquement en fonction de la situation géographique des faits?

- Oui.
- Non.

Pensez-vous être plus susceptible de regarder des émissions de True Crime après avoir pris connaissance d'un fait divers récent ? (Par exemple : assassinat dans la région)

- Oui.
- Non.

Cette dernière section ne concerne que les personnes regardant les émissions de True Crime (exceptionnellement y compris).

Malgré que les questions ne soient pas signifiées par une astérisque rouge (signe de réponse obligatoire), il vous est demandé de répondre à toutes les questions, s'il vous plaît.

Si vous ne regardez JAMAIS ce genre d'émissions, je vous invite à valider le questionnaire sans répondre aux questions suivantes.

Je vous remercie pour votre participation.

Regarder des émissions de True Crime et des séries télévisées vous procurent le même plaisir.

- Pas du tout d'accord.
- Pas d'accord.
- Sans avis.
- D'accord.
- Tout à fait d'accord.

Les émissions de True Crime représentent un divertissement relaxant pour vous.

- Pas du tout d'accord.
- Pas d'accord.
- Sans avis.
- D'accord.
- Tout à fait d'accord.

Le fait que des sujets de l'affaire soient interrogés durant l'émission accroît votre envie de regarder ce programme.

- Pas du tout d'accord.
- Pas d'accord.
- Sans avis.
- D'accord.
- Tout à fait d'accord.

Vous êtes tentés à regarder des émissions de True Crime qui relatent des faits anciens.

- Pas du tout d'accord.
- Pas d'accord.
- Sans avis.
- D'accord.
- Tout à fait d'accord.

Vous êtes davantage tentés de regarder des émissions de True Crime quand les faits sont récents.

- Pas du tout d'accord.
- Pas d'accord.
- Sans avis.
- D'accord.
- Tout à fait d'accord.

Votre envie de regarder une émission de True Crime dépend des protagonistes de l'affaire.

- Pas du tout d'accord.
- Pas d'accord.
- Sans avis.
- D'accord.
- Tout à fait d'accord.

Annexe 2

Valeurs	Femmes	Hommes
Anxieux/se	23,73%(n=42)	18,75%(n=9)
Détendu/e	6,78%(n=12)	6,25%(n=3)
Curieux/se	60,45%(n=107)	52,08%(n=25)
Ennuyé/e	1,69%(n=3)	6,25%(n=3)
Intéressé/e	54,80%(n=97)	54,17%(n=26)
Honteux/se	0,56%(n=1)	4,17%(n=2)
Amusé/e	5,08%(n=9)	6,25(n=3)
Empathique face aux victimes	57,63%(n=102)	35,42%(n=17)
Empathique face aux auteurs	6,21%(n=11)	4,17%(n=2)
Désintéressé/e	4,52%(n=8)	6,25%(n=3)
Autre	2,26%(n=4)	0%

Annexe 3

Valeurs	Ressenti des personnes ne regardant jamais d'émissions de True Crime
Anxieux/se	50% (n=8)
Détendu/e	0%
Curieux/se	18,75% (n=3)
Ennuyé/e	6,25% (n=1)
Intéressé/e	6,25%(n=1)
Honteux/se	0%
Amusé/e	0%
Empathique face aux victimes	31,25%(n=5)
Empathique face aux auteurs	0%
Désintéressé/e	43,75%(n=7)
Autre	0%